

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°25

Sommaire :

- Edito
- Vie de la commune
- Conseil municipal
- Vie des associations
- Infos diverses

Edito

L'année 2018 sera une année de transition mais aussi une année de préparation à de nouvelles transformations au niveau des collectivités territoriales, avec des conséquences pour les populations.

Le transfert de nouvelles compétences vers la communauté de communes, telles que l'eau et l'assainissement, vont sans doute couper le lien de proximité existant à ce jour.

Les élus devront être de plus en plus présents au sein de la communauté de communes afin de faire valoir les positions et les intérêts de la commune.

La création de communes nouvelles avec l'addition du nombre d'habitants et du nombre de délégués donnerait plus de poids au sein de ces assemblées.

C'est une réflexion que nous devons mener en 2018 pour l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Agenda:

Mardi 10 avril de 18h à 19h30 l'association, Université pour Tous, organise une conférence –atelier sur :

« Les plantes médicinales et l'herboristerie traditionnelle »



En ce qui concerne les projets immédiats, nous allons les concentrer sur les économies d'énergie et sur l'utilisation des énergies renouvelables.

En 2018 des transformations seront apportées sur l'éclairage public, sur l'éclairage de la salle de sport et sur l'isolation des bâtiments communaux.

Une étude sur le chauffage du bloc, mairie, école, salles, a été engagée avec le Parc et devrait déboucher, au plus-tard début 2019. Durant cette année, nous ne manquerons pas de vous informer sur nos réflexions et sur l'évolution de nos projets.

Michel ORCAN

INFO:

Depuis un an, un jardin a été créé pour les habitants de la commune. Les personnes intéressées peuvent contacter Cathy Séverac au 05-63-50-85-64 ou 06-01-80-29-10

Le **site internet** de la commune est en ligne sous l'adresse : **www.massaguel.fr**

Directeur de la publication : M. ORCAN

Mise en page : M. GUARDIOLA

Edité par la Mairie de Massaguel — 29 Av. André Cabrol — 81110 MASSAGUEL

Mairie ouverte : Lundi, Mardi, Vendredi de 14h. À 18h - Jeudi de 9h. à 12h30

A l'occasion du 100èmes congrès national des maires, 15 maires du Tarn ont eu le privilège d'être reçus au palais de l'Elysée par le Président Emmanuel Macron. La commune de Massaguel était représentée par son Maire. Il a pu se présenter et présenter brièvement notre commune au président de la république. Moment rare, solennel et inoubliable pour un maire d'une petite commune rurale.

Outre cette réception, l'ensemble des maires ont pu visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat



Vœux de la municipalité

En présence de Claudie Bonnet, Sylvain Fernandez, «Mimi» Séguier et bien sûr du conseil municipal, Michel Orcan a pu démarrer cette cérémonie traditionnelle des vœux à la population. Le personnel communal et des services n'ont pas été oubliés, ainsi que les bénévoles des associations. Petit moment d'émotion avec une pensée pour Emile Rivière et «Pierrot» Jamme, récemment disparus et très impliqués dans la vie du village.



Rétrospective de l'année écoulée avec la réfection de la voirie, l'isolation entre la grande salle et la salle des associations, les peintures extérieures de la mairie et de l'école, les rampes d'accès handicapés à la mairie et à la salle des associations, les illuminations de Noël (progression par rue), les études sur la chaussée du Sant (merci à Antoine Milhet pour son aide), et les études sur le périmètre de protection de la source de Bergieu.

Deux grands axes pour les projets 2018-2020 sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables : isolation de la grande salle et de l'école maternelle avec l'aide de l'Etat ; mise en place d'horloges astronomiques permettant la régulation et l'optimisation de l'éclairage public ; remplacement des candélabres avec des lampes led dans la rue principale ; éclairage de la salle de sport ; remplacement de la chaudière et de l'installation de chauffage dans la salle de sport ; mise en place d'une chaudière bois (plaquettes) pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Suite à la présentation des réalisations et des projets, les personnes présentes ont été invitées à un vin d'honneur offert par la municipalité

1/Délibérations tarif cantine Garderie

Après discussion le Conseil Municipal décide que les tarifs de la garderie restent inchangés pour l'année 2018, en attendant les nouveaux horaires de la prochaine année scolaire.

De 1 à 8 jours de présence	1€50 /jour
De 9 à 12 jours de présence	1€35/jour
De 13 à 18 jours de présence	1€25/ jour

Une modification du tarif concernant la cantine s'effectuera à partir du 1^{er} janvier 2018

Le tarif passera de 3,50 € à 3,60 €

2) Point sur les éoliennes

Une réunion s'est tenue à Albi le 10 octobre 2017 en présence des élus de Massaguel, et de Dourgne, de l'ONF, du Département, de la DDT, de la DREAL et du PNRH. Le projet se situe sur des terrains privés et sur des terrains de l'ONF. L'hypothèse d'implantation présentée par VSB est de 3 Mâts sur Dourgne et 4 sur Massaguel. Le poste source se trouvera à Revel. Concernant la fiscalité l'implantation rapporterait 162.183 €/an pour 18Mw. A ce jour aucun dossier n'a été déposé au Parc qui compte de nombreux projets similaires. Des études complémentaires doivent être effectuées afin de répondre aux diverses interrogations des services de l'état.

3) Compte rendu conseil d'école

Effectif à ce jour : 32 enfants répartis comme suit :

- 0 TPS - 2 PS - 3 MS - 7 GS - 4 CP - 3 CE1 - 7CE2 - 3 CM1— 3CM2

La semaine du Goût organisée avec le club génération mouvement a remporté un vif succès.

Concernant les sorties scolaires à venir, il est prévu une sortie au cinéma le 13/11, un spectacle FOL, une sortie d'une demi-journée au SIPOM et tous les jeudis un projet occitan avec danse et chant.

Pour la rentrée 2018-2019 les enseignants envisagent de revenir à 4 jours mais en modifiant les horaires d'accueil, deux hypothèses sont envisagées

- 8h30-12h00 / 13h30-16h00
- 8h45-12h15 / 13h45-16h15

Suite aux modifications des horaires les tarifs concernant la garderie seront revus pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Les nouveaux rythmes entraîneront la suppression des activités périscolaires, mais les enseignantes demandent à conserver l'activité jardinage et les arts du cirque qui se feront pendant le temps scolaires.

4) Compte rendu SIPOM

Monsieur Albert fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 10 octobre. Il explique que le SIPOM met à disposition un broyeur de végétaux aux collectivités. Une charte de mise à disposition doit être signée par les collectivités et rendue lors de la prochaine réunion. Les tarifs pour la mise à disposition sont les suivants :

20€/ heure incluant le matériel et un opérateur du SIPOM

25€/heure de majoration pour un second agent

5) Questions diverses

- Portage repas : La poste met en place un nouveau service concernant le portage de repas à domicile pour les seniors. Le coût varie en fonction du nombre de repas livré entre 8€ et 11€. Il faut un minimum de 5 repas à livrer sur la commune.
- En ce qui concerne les travaux de mise en protection de la source, le coût du balisage du chemin et du terrain s'élève à 3300 €TTC.

6) Compte rendu réunion commune nouvelle

Suite à la réunion d'information par l'association des Maires, sur le projet de commune nouvelle entre Massaguel et Verdalle, une discussion est engagée.

Points positifs :

Maintien de communes déléguées permettant à chacune de continuer à gérer les services de proximité : école, mairie, agence postale, associations.

Le conseil municipal de la commune nouvelle est composé de l'ensemble des membres actuels, soit 23 élus.

Maintien des emplois sur les deux ex communes: possibilité d'une nouvelle organisation des horaires pour harmoniser et augmenter les plages de temps.

Interrogations

- Composition du futur conseil municipal (répartition)
- Lissage progressif des taux de fiscalité : de 2 à 12 ans
- Avenir de l'école : regroupement pédagogique ou pas ?
- L'Etat, dans le futur, imposera-t-il des fusions d'office comme pour les communautés de communes ?
- Choix géographique des nouveaux investissements ?

Pour information, les choix des gros investissements (crèche, maison de santé, salles) se font et se feront de plus en plus au niveau intercommunal : la commune nouvelle aura plus de poids et plus de délégués au sein de la communauté grâce à l'augmentation de la population (environ 1500 habitants).

7) Délibération prix de l'eau et abonnement annuel

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs de vente de l'eau et de la taxe d'assainissement qui avaient été fixés pour 2017 à :

- eau : 1.05 € /m3
- assainissement : 0.85 € / m3
- abonnement annuel : 60 €

Après discussion et délibération, il est décidé à l'unanimité, que les mêmes tarifs seraient appliqués en 2018.

8) Délibération rémunération Mme Milhet et Mme Bonnet

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la rémunération de Mme Bonnet Sandrine et Mme Milhet Magalie agents de l'école n'ont pas été augmentée depuis 2014.

Il propose au conseil une augmentation comme suit :

- Ancien indice : 340/321
- Proposition nouvel indice : 347/325

Après délibération le conseil municipal vote en faveur d'une augmentation pour les deux agents

9) Achat laveuse

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la laveuse est inutilisable et a fait établir un devis pour l'achat d'une nouvelle laveuse à l'entreprise THOUY.

Elle servira au nettoyage de la salle des sports mais aussi à la salle des associations et à la cantine lors du grand nettoyage d'été. Monsieur le Maire précise que l'utilisation de la laveuse sera confiée à une seule personne.

Le montant du devis s'élève à 3400 € TTC, un programme sera créé lors du budget 2018, afin de solliciter une subvention et de récupérer la TVA.

· 10) Point périmètre protection source

Monsieur Maurel du bureau d'études Scherz'eau a proposé lors de sa dernière visite une nouvelle solution concernant le projet de la protection de la source Bergieu.

Il propose de transférer l'eau de la source de Massaguel sur la station de filtrage de Frayssinet, afin réduire les coûts des travaux.

Monsieur le Maire précise que la commune est en attente du devis et des éventuelles remarques de l'Agence Régionale de la Santé, pour décider le maintien ou non des travaux préconisés antérieurement.

La décision concernant les solutions proposées se fera lorsque la commune aura en sa possession tous les éléments.

11) Travaux éclairage salle

Suite aux pannes répétitives de l'éclairage de la salle polyvalente, un diagnostic de l'installation a été réalisé par une entreprise:

· Le matériel étant trop ancienne, les pièces de rechanges ne sont plus commercialisées.

De ce fait il a été décidé de remplacer l'ensemble de l'installation à base de lampe LED afin de réduire la consommation d'énergie.

Un devis a été demandé, il s'élève à 19000 €, un appel d'offre sera lancé afin d'établir des devis comparatifs.

Monsieur le maire précise qu'une demande de subvention a été faite au conseil départemental sur la base du 1er devis établi.

12) Questions diverses

· Crématorium :

Monsieur le maire expose le projet du crématorium intercommunal qui sera implanté sur la commune de Sémalens. La Société Publique Locale d'Albi prendra en charge sa gestion et sa construction dont le coût est estimée entre 1 800 000 € et 2 300 000 €. La CCSA devra adhérer à la SPL pour un montant initial de 400 000€.

· Aménagement base de loisirs DICOSA :

Monsieur le maire relate la décision du conseil communautaire de lancer le projet d'implantation de jeux d'eau sur la base de loisirs. Le montant de l'auto financement est estimé à 45 000 €. Les travaux devraient débuter au mieux en mai pour une mise en service en juillet.

· Convention chenil

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune vient de recevoir la convention fourrière animale. Le coût de l'adhésion pour 2018 s'élève à 431€. Le coût est calculé en fonction de la population DGF (463) multiplié par un coefficient de 0,93 €.

Noël à l'Ecole

Comme chaque année le Père Noël était très attendu à l'école par les petits les plus grands et même les adultes. La fièvre des préparatifs avait gagné tout le monde, enseignants, personnels de l'école et bien sur les enfants qui ont évidemment aidé à la décoration. Un repas plus qu'amélioré pour ce dernier jour avant les vacances de Noël, qu'on en juge : foie gras, saumon, crevettes, civet de canard, pommes de terre sarladaise, et bien bûche et mandarines. Le tout arrosé non pas de vin mais de jus de fruit. En fait, rien à envier aux bons restaurants. Vers 14 heures, moment magique avec l'arrivée du père Noël et sa hotte chargée de cadeaux personnalisés et des trottinettes pour la récré. Tous ont été gâtés et pourront souffler et faire la fête en famille avant d'attaquer une nouvelle année et un nouveau trimestre studieux.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

De l'occitan «besal ou bial», le béal est un étroit canal de dérivation et d'irrigation, un petit cours d'eau. L'association Patrimoine et préservation du Béal du Sant a été créée le 2 avril 2015. Lors de sa première réunion quelques jours plus tard, les membres présents ont décidé de procéder au nettoyage et ont rédigé une charte de bonne utilisation pour le maintien du passage de l'eau dans le Béal. Cette charte s'adresse aux riverains fonciers ou locataires, mairie et utilisateurs (agriculteurs, jardiniers...). Elle peut être consultée sur le site de la commune ou être envoyée sur demande auprès de l'association.

Des fonds ont été utilisés pour couvrir les frais de la création, aleviner avec l'école et la société de pêche, planter des arbres fruitiers, frais des engins lors des nettoyages, casse-croûte convivial après assemblée générale et nettoyage.

Association Patrimoine et préservation du Béal



L'eau et les cours d'eau sont un bien commun à protéger, fragiles, leur entretien est indispensable, notamment en enlevant les débris et encombrants.

Pour recevoir les informations de l'association ou la contacter :

beal81110@gmail.com,

tél. 06 15 73 13 12.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Yoga et relaxation méditative à la M.J.C

Après un 1er trimestre de pratique, le bilan s'avère positif pour les deux activités. Corentin a repris les cours de Brigitte, le yoga on connaît et on le pratique à Massaguel depuis pas loin de 20 ans.

Françoise, nous parle de cette nouvelle activité : "La relaxation méditative est une proposition s'appuyant sur le yoga de l'Énergie d'inspiration tibétaine et sur la Méditation de l'Instant Présent. La séance démarre par des mouvements faits debout, puis au sol, qui globalement vont rendre possible la détente. Par l'apprentissage du lâcher prise, nous libérerons ainsi les tensions de nos corps physique, psychique, émotionnel et de nos corps subtils, nous aidant ainsi à retrouver plus de légèreté et plus d'aisance. La respiration est au cœur de ce processus et un apprentissage progressif permet de la vivre avec plus de conscience et d'intensité. Méditer nous aide à vivre le présent, «l'ici et maintenant». Seul l'Instant du Moment compte. Et cet instant est source de santé. À la portée de tous " Donc à vous de choisir : Corentin ou Françoise, yoga ou méditation, vous pouvez commencer quand vous voulez en cours d'année, et faire des séances d'essai. Le bouche-à-oreille fonctionne et en général les gens reviennent.

Corentin Bostaille le mardi à 17h45 et 19h30, contact au 06 11 62 03 93. Françoise Bastié-Delthil le mercredi à 10 heures, contact au 06 85 49 46 79. Éventuellement renseignements auprès de Jacques Marco au 05 63 50 34 23 ou 06 41 58 09 67.



AG des Aïnats

Une salle de la mairie comble pour l'AG de ce club qui, comme l'a souligné à juste titre le maire Michel Orcan, attire bien évidemment des massaguéolois mais aussi nombre de personnes de l'extérieur. D'abord un hommage à 2 amis disparus récemment, Emile et Pierrot,



qui ont tant apporté à la vie et aux animations du village au travers des diverses associations, Eliette et Reine assistant à l'assemblée. Hommage également à ceux qui ont créé le club il y a près de 30 ans, et à ceux qui ont contribué depuis à son bon fonctionnement. Ce qui fait qu'aujourd'hui cette organisation de plus de 100 adhérents (dont 4 nouveaux et 2 entrées au CA), dotée d'une structure soudée qui travaille en confiance et en toute transparence peut offrir des activités variées (et appréciées) à ses adhérents.



Plaisir du repas, lien social, autonomie...
Favorisez le bien vieillir à domicile.

Un service proposé par



LA POSTE
SOLUTIONS BUSINESS



elior

Savourer chez vous est une solution de portage de repas à domicile pour les seniors, elle accompagne les collectivités dans la mise en place de leur politique sociale.

Favorisez le bien vieillir à domicile.

Les seniors bénéficient d'une restauration de qualité au goût des seniors et d'un service de livraison assuré par les facteurs.

Une offre pilotée par deux grands leaders chacun dans son domaine d'expertise : Elior prépare les repas et La Poste les porte.

De plus, bénéficiez d'un service de qualité de livraison de ces repas réalisé par le facteur en apportant aux convives une présence jusqu'à 6 jours sur 7, pour rompre l'isolement et la solitude. Plus de renseignements à la mairie.

INFO PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Les orientations du PADD ont été présentées à la population lors de réunions publiques d'information organisées dans les différents secteurs géographiques de la communauté de communes.

De plus, l'actualité du PLUI est régulièrement mise en ligne sur le site internet de la communauté : www.communautesoragout.fr, rubrique aménagement du territoire/ urbanisme. D'autres réunions publiques seront organisées en 2018 sur la traduction règlementaire des objectifs du PADD (zonage-règlement).

Pour les demandes particulières, il vous est possible :

- d'envoyer un mail à concertation.plui@communautesoragout.fr
- d'envoyer un courrier à Communauté de Communes Sor et Agout, Espace Loisirs « Les étangs » 81710 SAIX
- de téléphoner au 05 63 72 84 84, en demandant Matthias Cottereau, chargé de mission urbanisme (renseignements ou prise de rendez-vous.)